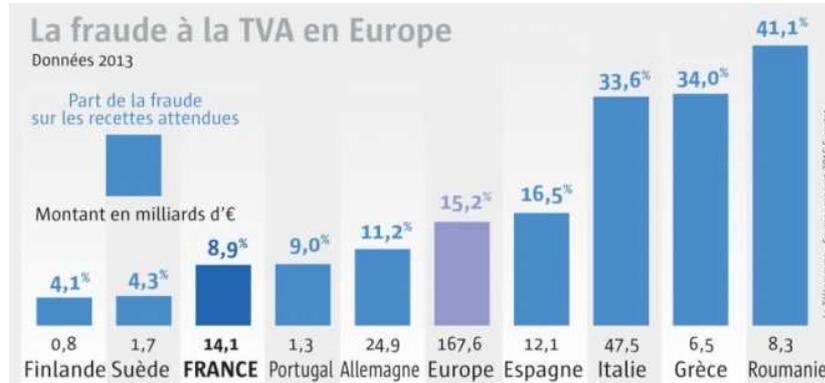


ECONOMIE

TVA. La fraude érigée en système

23 décembre 2015 à 06h58 / Jean-Michel Signor /



14 milliards d'euros : c'est le montant de fraude à la TVA chaque année en France. Un chiffre « certifié » par le ministère des Finances, presque malgré lui, Bercy s'étant senti contraint de « corriger » une information du Parisien qui évoquait le chiffre de 17 milliards. Le quotidien fonde son estimation sur une note confidentielle des services du ministère de l'Economie et des Finances qu'il se serait procurée. Le ministère préfère parler d'un « document de travail partiel, totalement informel qui n'a été, ni visé, ni expertisé par les responsables en charge de ces questions ».

En attendant, le débat est une nouvelle fois posé. Pourquoi Bercy est-il incapable de recouvrer l'intégralité de la TVA, première recette fiscale de l'Etat ? A titre d'information, le projet de loi de Finances 2016 qui vient tout juste d'être adopté, s'appuie sur 155 milliards d'euros de recettes issues de la collecte de la TVA. C'est deux fois plus que les 72 milliards d'euros du très décrié impôt sur le revenu. Alors, la France serait-elle un si mauvais perceuteur ? Une partie de la réponse se trouve dans les chiffres fournis par la Commission européenne. En Grande-Bretagne, le trou de la TVA atteint les 15 milliards d'euros; en Allemagne, il frôle les 25 milliards et en Italie, il dépasse allègrement les 47 milliards... **Bref, pour l'ensemble de l'Union européenne, le manque à gagner s'élève à 168 milliards d'euros. Un montant qui donne la mesure de l'ampleur du phénomène. Depuis la création du marché unique européen, la fraude fiscale a été érigée en véritable industrie financière au même titre que l'optimisation fiscale.**

La technique du Carrousel

Parmi les techniques utilisées par les fraudeurs, le mécanisme du carrousel de TVA, une arnaque sophistiquée qui s'est développée notamment dans les secteurs du commerce, des composants électroniques, de la téléphonie mobile et du textile, selon des documents du ministère de l'Economie. A elle seule, cette fraude aurait généré une perte de recettes 45 à 53 milliards d'euros en Europe, selon un rapport de la Commission publié en septembre. Au tableau européen de l'évasion fiscale, la France fait pourtant bonne figure (8,9%), loin devant la Roumanie (41,1%), la Grèce (34%) ou l'Italie (33,6%). Pierre Moscovici, commissaire européen chargé de la Fiscalité, a beau appeler les pays membres à une réforme en profondeur du système de perception de la TVA, il a peu de chance d'être entendu.

L'accès au site est payant,
nous vous offrons 3 articles ce mois-ci.

Pour lire plus d'articles :

JE M'ABONNE POUR 1€

Je m'inscris gratuitement
6 articles offerts par mois



Déjà abonné ?

